

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 septembre 2004  
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri  
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max  
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard  
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Soutien aux réseaux de solidarité - Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E.) - Association Aquitaine Entreprendre - Subventions de la Communauté Urbaine - Approbation - Conventions - Décisions - Autorisations.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Certaines associations assurent sur le territoire de l'agglomération bordelaise une fonction d'accompagnement à la création d'entreprises, de mise en œuvre de fonds d'accompagnement et de développement de l'entrepreneuriat auprès de publics spécifiques et/ou en difficulté. A ce titre, elles sont amenées à mobiliser des fonds publics, semi-publics ou privés pour la mise en œuvre de prêts personnels ou prêts d'honneur.

Dans le cadre de la mise en place de sa nouvelle politique économique, adoptée par le Conseil de Communauté du 17 janvier 2003, dont les objectifs ont été rappelés et validés dans le plan d'actions adopté par le Bureau de la Communauté en juin 2003, la Communauté Urbaine de Bordeaux, qui apporte son soutien financier à ces associations depuis plusieurs années, s'est prononcé sur la mise en place d'un partenariat pluriannuel avec les trois structures des réseaux de solidarité que sont la Caisse Sociale de Développement Local, Gironde Initiative et la Maison de l'Initiative et de l'Emploi (délibération n°2004/0412 du 25 juin 2004).

Deux autres structures participent également, sur le territoire de l'agglomération, à un effet de levier en faveur de la création d'entreprises, et apportent une offre complémentaire adaptée aux besoins spécifiques des créateurs, soit par :

- *l'insertion économique par la création de micro-entreprises (A.D.I.E),*
- *la réalisation au sein de PME-PMI de projets à potentiel de création d'emplois (Aquitaine Entreprendre).*

**1 - Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E.) :**

**1.a) Présentation et objectifs :**

Association Loi 1901 créée en 1990, l'A.D.I.E. a développé une méthodologie d'approche et d'accompagnement des porteurs de certains projets, qui bien que viables économiquement, ne présentent pas les garanties financières pour être éligibles aux procédures traditionnelles du crédit bancaire.

Outre un soutien dans les démarches administratives, un appui à la politique commerciale et une aide à la bancarisation en direction des créateurs, l'A.D.I.E. assure un suivi attentif du développement des micro-entreprises en offrant diverses prestations indispensables à la pérennisation de l'activité tels que des prêts d'honneur ou des prêts solidaires.

Tous les secteurs d'activité sont représentés dans les dossiers traités par l'association, les deux caractéristiques fortes des projets financés étant la modestie des plans de financement et la création de son propre emploi pour le porteur de projet avec également création d'un emploi supplémentaire dans un cas sur cinq.

Ainsi, l'A.D.I.E. propose à des personnes exclues des systèmes de financement bancaire un dispositif d'accompagnement et de financement, tout en favorisant la dynamisation du tissu local et impacte l'économie de proximité.

Sur les quatre dernières années, l'activité de l'A.D.I.E. sur l'agglomération bordelaise a considérablement évolué, pour passer de 45 prêts accordés en 2000 à près de 130 prêts en 2003, représentant un total de prêts d'environ 360.000 € et 130 emplois. Sur cette même période, le taux d'impayés est évalué à 6 %.

*Programme d'actions 2004-2006* : L'A.D.I.E. espère encore étendre ses activités en permettant la prise en compte d'un plus grand nombre de projets ; ainsi, l'association souhaite intensifier le rythme de réalisation des prêts accordés : 120 prêts solidaires contre 109 en 2003, et 30 prêts d'honneur, contre 19 en 2003.

#### 1.b) Budgets prévisionnels 2004 – 2005 – 2006 :

CHARGES € T.T.C	2004	2005	2006
Achats fournitures	2 410	2 500	2 500
Services externes (location, assurances ..)	15 803	16 000	16 200
Transports, frais postaux, téléphone	18 331	18 500	19 000
Impôts et taxes	32	40	50
Frais de personnel	112 394	115 766	119 239
Autres charges de gestion courante	22 357	22 694	23 011
<b>TOTAL</b>	<b>171 327</b>	<b>175 500</b>	<b>180 000</b>

RESSOURCES € T.T.C	2004	2005	2006
Communauté Urbaine de Bordeaux	30 000	35 000	45 000
Conseil Général de Gironde	40 000	40 000	40 000
Conseil Régional d'Aquitaine	11 000	20 000	22 000
Europe	20 327	23 000	23 000
Emplois aidés	15 000	7 500	
Contrat de ville	25 000	20 000	20 000
Crédit immobilier	30 000	30 000	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>171 327</b>	<b>175 500</b>	<b>180 000</b>

## **2 – Aquitaine Entreprendre :**

### **2.a) – Présentation et objectifs :**

Membre du réseau national Entreprendre qui compte aujourd’hui 31 associations, Aquitaine Entreprendre a été créée en 1996. Elle a pour principale mission la mise en relation des porteurs de projets à potentiel de créations d’emplois avec des chefs d’entreprises de PME/PMI locales. Elle intervient auprès des créateurs à plusieurs niveaux, la professionnalisation des projets avant le démarrage de l’activité, leur validation et l’accompagnement des créateurs pendant les deux premières années de fonctionnement de l’entreprise.

Aquitaine Entreprendre octroie des prêts d’honneur et propose aux créateurs d’entreprises ainsi qu’aux accompagnateurs un certain nombre de services à la carte, comme l’intégration d’un réseau local de chefs d’entreprises, l’organisation de rendez-vous experts pour apporter des réponses en cas de besoins particuliers, les partenariats contractés au niveau local ou national et la participation à des évènements annuels (séminaire d’été et fête des lauréats).

Depuis 1996, Aquitaine Entreprendre a accompagné plus de 140 entreprises, porteuses à 5 ans de plus de 1 600 emplois. Sur le territoire de l’agglomération, c’est 64 entreprises qui ont ainsi été accompagnées générant la création de 392 emplois. Chaque projet nécessite en moyenne 180 000 € financés à environ 12 % par Aquitaine Entreprendre. L’accompagnement proposé par l’association permet à ses lauréats d’afficher un taux de pérennité à 3 ans de 80%.

*Programme d’actions 2004-2006 :* Aquitaine Entreprendre souhaite poursuivre l’élargissement de ses activités initié en 2003 avec une implication plus forte avec le monde scientifique et institutionnel, et renforcer sa coopération avec d’autres mouvements ou réseaux de création d’entreprises pour partager de meilleures pratiques et développer encore ses initiatives et sa volonté d’entrepreneuriat. Ainsi, sur la période 2004-2006 Aquitaine Entreprendre affiche une ambition d’accompagnement d’une quarantaine de projets par an.

**2.b) – Budgets prévisionnels 2004-2005-2006 :** Il est identique pour les trois années et se présente ainsi :

Charges	€ T.T.C	Ressources	€ T.T.C
Fonctionnement administratif	39 112	<b>Recettes sur fonds privés :</b> Cotisations chefs d’entreprises	89 716
Accompagnement par la cellule des permanentes	100 597	Contributions d’entreprises	21 400
Gestion des prêts d’honneur	5 631		
Commissions	6 848		
<b>TOTAL</b>	<b>152 188</b>	<b>Recettes sur fonds publics :</b> Communauté Urbaine Bordeaux	23 450
		Ville de Bordeaux	7 622
		C.C..I.B.	10 000
		<b>TOTAL</b>	<b>152 188</b>

\* Pour mémoire : Valorisation du bénévolat des chefs d’entreprise 244 000 €

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe d'un partenariat pluriannuel sur la période 2004-2006 avec les réseaux de solidarité présentés ci-dessus ;

- **DECIDER** l'attribution, conformément aux orientations validées par le Bureau de la Communauté en juin 2003 :

- d'une subvention annuelle d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Droit pour l'Initiative Economique (A.D.I.E.),
- d'une subvention annuelle d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Aquitaine Entreprendre,

au titre du soutien financier aux actions que ces associations mèneront en 2004,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions pluriannuelles 2004-2006, ci-annexées, comportant notamment, les conditions de règlement des subventions communautaires.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

